

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.09.2017	11h26	17.132	PRÉSIDENCE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Quelle diversité médiatique pour le canton de Neuchâtel ?		
Contenu :		
<p>Le groupe socialiste a appris avec regret la fin annoncée de l'hebdomadaire <i>A+</i>, ainsi que du journal local de la Béroche. Par ailleurs, on apprend aussi qu'il y aura fusion « définitive » des contenus de <i>L'Express</i> et de <i>L'Impartial</i>, sans compter les rédactions romandes qui ne prévoient plus de correspondants pour notre région. Ces différentes nouvelles rejoignent le mouvement national de diminution de la diversité médiatique. Or, une telle diversité, particulièrement difficile à atteindre dans des régions moins peuplées, est pourtant fondamentale pour la formation de l'opinion publique de manière libre et éclairée.</p> <p>Le Conseil d'État est-il sensible à la situation ? Quelles ont été ses démarches en la matière et quelle est la marge de manœuvre du canton ? Des contacts existent-ils avec les éditeurs ? En particulier, comment appuyer la presse dans la mesure où elle ne reçoit aucun montant d'une quelconque redevance sans pour autant contrevenir à la liberté économique ?</p>		
Développement :		
<p>Il ne se passe bientôt plus une semaine sans que l'on apprenne soit la fin d'un journal en Romandie, soit la réorganisation de sa rédaction. Le canton de Neuchâtel ne fait malheureusement pas figure d'exception puisque l'on a récemment appris la fin de l'hebdomadaire <i>A+</i> – faute d'annonceurs en nombre suffisant – de même que la fin de médias beaucoup plus locaux comme la faillite de la <i>Feuille d'avis de la Béroche</i>, qui sera néanmoins et apparemment remplacée, ou l'appauvrissement du contenu en ce qui concerne <i>Le Temps</i> qui n'a plus de correspondant dans la région.</p> <p>La question de la presse écrite dans le canton se pose avec d'autant plus d'acuité que contrairement à d'autres médias elle ne touche aucune part à la redevance et ne bénéficie pas à notre connaissance de soutiens « parapublics » comme <i>La Liberté</i> de Fribourg par exemple (Banque cantonale fribourgeoise et Groupe E).</p> <p>La situation paraît donc inquiétante au groupe socialiste, d'autant plus que la fusion des contenus de <i>L'Express</i> et de <i>L'Impartial</i> est annoncée comme prochaine. Or, la diversité médiatique joue un rôle absolument central dans la formation de l'opinion et il paraît clair que pour le citoyen, avoir plusieurs quotidiens aux lignes éditoriales éloignées permet une meilleure prise en compte des nuances du débat.</p> <p>Même si l'on touche à une thématique où la liberté économique prime et où l'intervention directe des pouvoirs publics n'est ni possible ni même souhaitable, le groupe socialiste interpelle le Conseil d'État pour savoir, en bref, si nos préoccupations rejoignent les siennes, si des actions pourraient être réalisées, et comment, de manière générale, le politique peut promouvoir la diversité médiatique tout en respectant strictement la liberté économique.</p>		
L'urgence est demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Baptiste Hurni		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Martine Docourt Ducommun		
Annie Clerc-Birambeau		